

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SNCF INTERCITÉS
COMMUNIQUÉ - PARIS, LE 4 MAI 2015

LE PLAN "IMPACT" DES LIGNES NORMANDES

Guillaume Pepy, Président de SNCF a présenté ce jour aux élus et associations en préfecture de Caen, le plan d'actions mis en place par le groupe public ferroviaire pour améliorer la production des lignes Paris-Caen-Cherbourg-Trouville/Deauville et Paris-Granville. SNCF amplifie son engagement et la mobilisation de l'ensemble de ses agents.

Grande ligne nationale, Paris – Caen – Cherbourg contribue fortement à l'aménagement du territoire. Au-delà des TER et des trains de fret, INTERCITES propose 18 allers-retours quotidiens et fait ainsi voyager plus de 4 millions de voyageurs (données 2014). Sur Paris – Granville, on compte 5 allers-retours INTERCITES quotidiens et 800 000 voyageurs annuels.

SNCF prend 5 engagements dans le cadre du programme « Impact » des lignes Normandes. Ce programme a pour objectif d'apporter des améliorations visibles de service aux voyageurs de la préparation du train à l'arrivée à destination. Il concerne notamment la fiabilisation des trains et des horaires, la rénovation des infrastructures, l'information et le service voyageurs.

UNE ACTION DE LONG TERME : LA POURSUITE DE LA RÉNOVATION DES INFRASTRUCTURES

Sur la ligne Paris-Caen-Cherbourg-Trouville/Deauville, 235 M€ seront investis de 2015 à 2020 dans le cadre de travaux de rénovation financés sur fonds propres SNCF ou prévus grâce au volet Mobilités du contrat de plan Etat Région (financement à hauteur de 70% de la Région, 22% de l'Etat et 8% de SNCF) et du contrat de plan interrégional Etat Région de la Vallée de la Seine (financement à hauteur de 40% des Régions, 40% de l'Etat et 20% de SNCF) pour la période 2015-2020 :

- 35 M€ investis dès 2015, avec pour principaux chantiers:
 - i. des renouvellements de voies et aiguillages entre Mantes-la-Jolie et Paris,
 - ii. le renouvellement de rails entre Evreux et Mantes-la-Jolie,
 - iii. la construction d'un pont-rail à Evreux,
 - iv. le déploiement de fibre optique entre Evreux et Serquigny,
 - v. la mise en accessibilité de la gare de Mézidon.

- 200 M€ investis de 2016 à 2020 :
 - i. le renouvellement de rails entre Boisset et Lisieux (2016), entre Evreux et Conches (2017), entre Bréval et Bueil (2017) et entre Mantes et Paris (2016-2020),
 - ii. la rénovation de la télésurveillance (2016)
 - iii. la réfection du tunnel de Nétreville (2017) et la remise en état du remblai d'Aprémont (2018)
 - iv. la mise en accessibilité de la gare de Bayeux (2016-2017),
 - v. le déploiement du GSM-R entre Mantes et Cherbourg (2017 à 2019) – 34,4 M d'euros au titre du CPIER,
 - vi. et la programmation des mises en accessibilité des gares de Lisieux, Valognes et Cherbourg dans le cadre du CPER 2015-2020.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Sur la ligne Paris-Granville, 200 M€ seront investis de 2015 à 2020 dans le cadre de travaux de rénovation financés sur fonds propres SNCF ou prévus grâce au volet Mobilités du contrat de plan Etat Région (financement à hauteur de 70% de la Région, 22% de l'Etat et 8% de SNCF) pour la période 2015-2020 :

- 47 M€ investis dès 2015, avec pour principaux chantiers:
 - i. le remplacement de la voie entre Dreux et Surdon, avec mise en place d'un service de substitution de grande ampleur pendant les 10 semaines de fermeture de la voie (entre 200 et 250 cars circuleront chaque semaine du 19 septembre au 19 novembre)
 - ii. la mise en accessibilité des gares de L'Aigle, Vire et Verneuil sur Avre,
 - iii. le renouvellement de la voie et le remplacement d'aiguillages entre Plaisir et Versailles,
 - iv. l'amélioration de la signalisation entre Argentan et Folligny.

- 152 M€ investis de 2016 à 2021 :
 - i. la suppression de 2 passages à niveau à Nonant le Pin (2016),
 - ii. le renouvellement de la voie et d'aiguillages entre Houdan et Dreux (2016 et 2017), entre Paris et Clamart (2018), entre Argentan et Flers (2018 – financement CPER) et entre Flers et Folligny (2021).
 - iii. et la programmation des mises en accessibilité des gares de Briouze, Villedieu, Flers, Surdon et Granville dans le cadre du CPER 2015-2020.

Pour la mise en accessibilité des gares, le financement est assuré par la Région Basse-Normandie, l'Etat et par SNCF Réseau selon la catégorie de la gare (nationale ou régionale) ou sa prise en compte dans le CPER.

TROIS ACTIONS CORRECTIVES IMMÉDIATES POUR LES CLIENTS

Elles visent à rétablir et fiabiliser les conditions de voyage des clients notamment en luttant contre la sur-occupation et en assurant la ponctualité des trains.

RETABLIR LES COMPOSITIONS DE TRAINS

Les actions mises en place :

- Renforcement des équipes de maintenance en place et des recrutements supplémentaires au Technicentre de Clichy pour assurer les progrès de maintenance et de mise à disposition des matériels,
 - Une nouvelle organisation des opérations de maintenance en s'appuyant davantage sur les équipes de Cherbourg, afin de désaturer le Technicentre de Clichy,
 - 3 M€ d'investissements sont engagés en 2015 par SNCF pour moderniser le Technicentre de Clichy et 15 M€ sont prévus au cours des 3 prochaines années pour consolider le dispositif de maintenance tout au long de la ligne,
 - 9 M€ engagés pour rénover les locomotives BB 26000 de la ligne Paris – Caen – Cherbourg.
- Sur Paris – Granville les 15 rames Regiolis financées par le Conseil Régional de Basse-Normandie pour 150 M€ permettent d'améliorer la qualité du service. Elles sont en cours de livraison jusqu'au début d'année 2016 et le nouvel atelier de maintenance construit à Granville (20 M€ - financement Région) sera opérationnel d'ici à l'été 2015.

L'objectif de ces actions est d'atteindre 93% (soit +7 points) de conformité de composition des trains dès 2015, avec une priorité sur les trains de pointe.

FIABILISER LES CIRCULATIONS

Il s'agit de garantir 90% de régularité sur Paris–Caen–Cherbourg et de progresser de 4,4 points sur Paris–Granville en 2015.

Via :

- Une meilleure gestion des circulations et une réduction des pertes de temps en ligne (traitement des priorités de circulation et travail en étroite collaboration avec Réseau pour mieux intégrer les contraintes d'infrastructure),
- Une amélioration des mises à quai et de la ponctualité au départ,
- Un travail spécifique sur les trains de pointe sensibles : mise en place d'une veille spécifique et audit de l'ordonnancement des trains en heure de pointe à Paris Saint Lazare au 1^{er} semestre 2015.

AMELIORER L'INFORMATION ET LE SERVICE AUX VOYAGEURS

Les actions mises en œuvre :

- Améliorer le circuit de l'information en gare de Saint-Lazare afin de mettre à disposition des clients une information fiabilisée et d'assurer sa transmission dans des délais rapides,
- Proposer une meilleure réponse aux attentes des voyageurs :
 - i. développement de solutions de mobilité « porte à porte » afin d'accompagner le développement touristique, faciliter le déplacement des étudiants et contribuer à la compétitivité des entreprises,
 - ii. création d'un « club clients » sur chaque ligne,
 - iii. mise en place de QR Code à bord des trains pour recueillir sans délai les signalements des clients (confort, matériel...) et y remédier au plus vite,
 - iv. rénovation des toilettes et des sols des trains Corail.

Faire progresser de 2 points la satisfaction des clients sur l'ensemble du voyage et spécifiquement sur l'information en situation perturbée.

UN PILOTAGE RESSERRE ET DES COMPTES-RENDUS PUBLICS :

L'atteinte des objectifs annoncés fera l'objet d'un pilotage spécifique, sous l'autorité du nouveau directeur de la ligne – Tristan Rouzès. Un tableau de bord trimestriel des résultats des actions sera établi et publié.